

STOPPONS LE PROJET DE RÉGRESSION SOCIALE

NON AU SYSTEME UNIVERSEL PAR POINTS

Age de la retraite : recul à 64 ans !

Tout en prétextant conserver l'âge légal à 62 ans, le 1^{er} ministre confirme la mise en place d'un âge d'équilibre à 64 ans qui constituera en réalité l'âge réel de départ à la retraite !

La baisse programmée de toutes les pensions

Le 1^{er} ministre a confirmé la disparition du calcul sur les 25 meilleures années dans le privé ou sur les 6 derniers mois dans le public et certains régimes spéciaux et la mise en place du calcul sur toute la carrière !

En se projetant sur une durée de cotisation annoncée de 43 ans (a minima), cela signifie qu'on ajoute les 18 pires années (ou les 510 pires mois dans le public) : inévitablement les pensions vont subir une baisse drastique (de 10 à 40 % selon les cas) !

Rien de nouveau sur la pénibilité... sinon toujours plus de pénibilité !

Le gouvernement annonce des compensations liées à la pénibilité... En réalité l'octroi de dérogations permettant de partir 2 années plus tôt se situent bien en deçà des dispositions existant déjà dans les différents régimes... Dans tous les cas de figure, la référence sera toujours 64 ans (âge pivot) et donc les départs anticipés ne pourront se faire qu'à 62 ans...

Diviser les générations entre elles !

En précisant que la réforme ne concernera que les salarié-e-s né-e-s à partir de 1975, le gouvernement cherche à diviser les travailleurs(ses)... en donnant l'illusion de préserver les générations actuelles pour sacrifier les générations futures...

Cette manœuvre désavoue l'affirmation gouvernementale qui prétend préserver la répartition et la solidarité intergénérationnelle... Le système voulu par le gouvernement, c'est la rupture de la solidarité intergénérationnelle !

Les salariés qui se mobilisent actuellement veulent que les générations futures bénéficient des mêmes dispositifs que ceux existant actuellement dans les différents régimes !

Né-e avant 1975,
PAS CONCERNÉ-ES

FAUX

Le recul de l'âge de départ à 64 ans concerne TOUT le monde !
Y compris la décote !

Le système proposé est juste !

FAUX

La pension sera calculée sur l'ensemble de la carrière, intégrant les périodes d'inactivité. Donc pensions en baisse !

Des mesures correctives pour les femmes !

FAUX

Le projet supprime les 8 trimestres validés par enfant. La majoration de 5% par enfant sera pour un seul parent... Pensions de réversion reversées sous conditions...

L'espérance de vie augmente !

FAUX

En France, l'espérance de vie en bonne santé est en régression chez les ouvriers/employés. Elle est de 63,4 ans pour les hommes

Appel à un rassemblement dans le cadre de la grève - LUNDI 23 DECEMBRE - 15h - Place de Jaude. TOUS CONCERNÉS ! TOUS MOBILISÉS !

